

Lycée Français de Santa Cruz

Conseil d'école

Séance ordinaire du 25 mai 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'école du Lycée Français de Santa Cruz, tenue le 25 mai 2017, à 18h00.

MEMBRES :

SONT PRÉSENTS :

Les enseignants : Un enseignant pas niveau, de la PS au CM2

La psychologue scolaire: Eliany Gutierrez

Les représentants élus de parents d'élèves : Six représentants de parents d'élèves (MS, GS, CP, CE1, CE2 et CM1)

Le directeur du primaire : Cédric BLANC

SONT ABSENTS :

Les représentants de parents d'élèves des niveaux suivants : PS et CM2.

SONT EXCUSÉS :

Mme Françoise MATTOSSI, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la zone AMLASUD.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 18h05.

Le procès-verbal du précédent conseil d'école (13 décembre 2016) est approuvé.

L'ordre du jour suivant est approuvé à l'unanimité :

- Règlement du conseil d'école.
- Bilan de la rentrée : personnel, effectifs.
- Départs et changements au sein de l'équipe
- PRF 2017, perspectives pour 2018
- Voyages scolaires : CM1 + CM2
- Budget / achats / questions matérielles : travaux cour de maternelle, achats sur le budget informatique ; dépôt de deux dossiers APP
- Questions diverses :
 - Quantité d'élèves par classe
 - Harcèlement scolaire en primaire
 - Cahiers français
 - Manuels français et photocopies
 - Cours de récréation en élémentaire
 - Activités extra-scolaires : offre d'activités et horaires.

- Inquiétude des parents d'élèves quant à l'augmentation des mensualités.

Concernant le point « questions diverses », M. Blanc explique que certaines questions reçues seront traitées en Conseil d'établissement. D'autres, faisant référence à des cas très particuliers, feront l'objet d'une réponse individuelle aux représentants des niveaux concernés.

A la demande de M. Vargas, représentant des parents d'élèves de CM1, la liste complète de toutes les questions transmises par les représentants de parents d'élèves au directeur du primaire figureront en annexe du présent procès-verbal.

➤ Règlement du Conseil d'école

M. Blanc propose d'ajouter un article, l'article 11, au règlement actuel. Cet article clarifie la participation des suppléants à cette instance.

➤ Bilan de la rentrée 2017 : effectifs, personnels.

A ce jour, l'établissement dans son ensemble compte 525 élèves, distribués de la manière suivante :

	Cours	A	B	C	TOTAL
Maternelle	PS	21	21		42
	MS	20	19	19	58
	GS	26	25		51
Total maternelle		67	65	19	151

Élémentaire	CP	22	22		44
	CE1	26	27		53
	CE2	27	27		54
	CM1	22	23		45
	CM2	23	24		47
Total élémentaire		120	123	0	243

Secondaire	6e	19	19		38
	5e	17	15		32
	4e	20			20
	3e	20			20
	2nde	12			12
	1ère	7			7
	T	2			2
Total Secondaire		97	34	0	131

TOTAL	284	222	19	525
--------------	------------	------------	-----------	------------

Même si les effectifs croissent en secondaire, avec 394 élèves l'école primaire représente toujours une large part des effectifs de l'établissement (75%).

L'équipe enseignante, relativement stable de 2016 à 2017, compte 8 enseignant(e)s en maternelle et 7 ASEM, 14 enseignants en élémentaire (dont trois intervenantes en langue et une enseignante remplaçante) ainsi qu'une enseignante spécialisée. Au total, ce sont donc 23 enseignant(e)s en primaire et 7 ASEM.

M. Blanc explique ensuite qu'un poste d'enseignant remplaçant a été créé. Ce poste est occupé par Mme Elisabeth La Fuente. Avec cette création, l'objectif est de couvrir les remplacements des enseignants partant en stage de formation (remplacements programmés) mais aussi de remplacer les enseignants en cas de maladie. Auparavant, ces remplacements étaient assurés par l'enseignante spécialisée et par le directeur du primaire. En dehors des remplacements, Mme La Fuente est présente dans l'établissement comme enseignante surnuméraire.

Pour répondre à la forte demande des familles, une troisième classe de MS a été créée. Cette classe est à la charge de Mme Isabelle Barbé qui intervenait l'an passé en français en PS.

La troisième classe de CE2 a été supprimée. En effet, en raison du nombre de départs prévus sur ce niveau, cette troisième classe ne se justifiait plus (voir infra.)

Enfin, M. Blanc explique que M. Morales, qui intervenait l'an passé en EPS en élémentaire, travaille désormais à temps complet en secondaire. Le directeur du primaire rappelle que M. Morales intervenait en élémentaire pour compléter son service. Il rappelle aussi que dans le système français, ce sont les mêmes enseignants responsables de classe qui enseignent l'EPS.

Au niveau pédagogique, M. Blanc souligne les points suivants :

- Mme Mattossi, Inspectrice de l'Education Nationale, en charge de la zone AMLASUD, sera en mission dans notre établissement du 12 au 14 juin 2017. Cette mission sera suivie de celle de Mme Maïté Ordoqui-Cotilla, conseillère pédagogique, au mois d'octobre 2017.
- 2017 est aussi l'année d'application des nouveaux programmes français pour les classes d'élémentaire.
- Le dispositif de suivi des élèves en difficultés se maintient et s'améliore. En réponse à une question des représentants de parents d'élèves, M. Blanc souligne qu'il y a bien une continuité d'une année à l'autre et que les élèves à besoins éducatifs particuliers sont bien identifiés dès le début de l'année scolaire. En ce sens, une « fiche de suivi de classe à classe » a été mise en place fin 2016.
- Pour des questions de coût, l'établissement ne se lancera pas dans la démarche de labellisation officielle « éco-école ». Ceci dit, le dispositif de gestion des déchets est maintenu et est élargi avec la mise en place de campagnes mensuelles de recyclage.
- La certification en français Delf Prim niveau A2 est maintenue pour les élèves de CM1. Une réunion d'information aura lieu en juin 2017, avant les épreuves qui se dérouleront début juillet.
- Enfin, tout récemment, la décision a été prise d'inscrire, après sélection, certains élèves de l'école primaire (CM1 et CM2) aux Jeux Plurinationaux dans les épreuves de football masculin et natation. Il s'agit de notre première

participation et l'année prochaine, sous réserve que la nouvelle équipe de Direction l'approuve, d'autres niveaux de l'école primaire pourraient y participer.

➤ Départs et changements au sein de l'équipe

M. Blanc rappelle qu'à la rentrée 2017, l'équipe enseignante était la même qu'à la fin de l'année 2016.

Cependant, des départs et changements sont intervenus après la rentrée, à savoir :

- Mme Mariana Uslar, enseignante d'espagnol en maternelle, a été remplacée par Mme Patricia Longaric.
- Mme Fabiana Antelo a remplacé Mme Longaric sur le poste d'enseignante d'espagnol en classe de CP.
- Mme Alejandra Daza a remplacé Mme Antelo sur le poste d'ASEM de MSC.

M. Blanc explique que la Direction privilégie les personnes déjà présentes dans l'établissement avant de recruter des personnes qui lui sont extérieures. En effet, ces personnes connaissent déjà le système français et le fonctionnement de notre école. Il rappelle aussi qu'il consacre du temps à ces personnes nouvellement nommées pour les accompagner dans la préparation de la classe. De même, ces professeurs peuvent participer aux stages de formation organisés par l'AEFE (cf. infra).

Le directeur du primaire rappelle aussi qu'en conformité avec les exigences du ministère bolivien de l'éducation, beaucoup des enseignants de l'établissement, pas seulement en primaire, participent au PROFOCOM, sur leur temps libre, le samedi généralement. Il souligne la charge de travail que cela représente pour ces enseignants.

D'autres départs sont à venir :

- Mme Jocelyne Lopez, enseignante en classe de MS, nous quittera à la rentrée de fin juillet, à une date qui reste encore à préciser. Elle sera remplacée par M. Cédric Blanc.
- Mme Zulema Jarandilla nous quittera elle aussi à cette même date. Le recrutement est en cours. La Direction envisage de recruter deux personnes pour remplacer Mme Jarandilla : l'une pour assurer l'espagnol, l'autre pour l'anglais en élémentaire.
- Cédric Blanc quittera le poste de Directeur du primaire à cette même date. Il sera remplacé par Mme Catherine Imbert, qui fut directrice de l'école primaire de notre établissement avant lui.
- Mme Château-Duprat, proviseure, quittera ses fonctions le 7 juillet prochain. A cette date, le recrutement de son successeur est toujours en cours.

Répondant à une question posée par les représentants de parents d'élèves, le directeur du primaire explique que lorsque le départ d'un enseignant est prévu de longue date, il

est possible pour la Direction d'en informer les parents à l'avance. Cela est beaucoup plus difficile en revanche en cas de départ imprévu.

➤ PRF 2017 et perspectives pour 2018

M. Blanc présente la liste des enseignants inscrits sur des stages de formation continue pour l'année en cours. Il souligne que l'établissement s'attache depuis 3 ans à envoyer le maximum d'enseignants en stage de formation, dans la limite du nombre autorisé par l'AEFE : 16 enseignants pour notre établissement en 2017.

Pour 2018, notre établissement a fait la demande de pouvoir envoyer deux enseignants supplémentaires en formation, soit 18 au total, demande acceptée par l'AEFE.

Cet effort fait en faveur de la formation passe aussi par la venue dans notre établissement, avant la fin de l'année, d'un enseignant maître formateur. Pendant deux jours, celui-ci travaillera en collaboration avec l'équipe autour d'une thématique précise : l'enseignement explicite du langage oral.

Il est à noter que ce genre de mission représente un coût pour l'établissement, les frais de séjour du formateur étant à la charge du Lycée. Cependant, il s'agit d'une priorité pour notre école.

➤ Projets de voyages scolaires en CM1 et CM2

La première proposition concerne le voyage des deux classes de CM1 au Centre d'Ecologie Appliquée Simon I. Patiño situé aux « Lomas de Arena », voyage qui se déroule depuis deux ans maintenant. Il s'agit d'un voyage de 3 jours et 2 nuits. Le coût du séjour est de 500 Bs/élève. Le transport aller-retour jusqu'au site sera à financer par les coopératives de classe. Les dates retenues pour l'instant sont : 25-27 août 2017 pour un groupe ; 1^{er}-3 septembre pour l'autre.

La seconde proposition concerne le voyage à Sucre des classes de CM2, à la découverte d'un haut lieu de l'histoire coloniale bolivienne. Ce voyage a eu lieu l'année dernière pour la première fois et a été un véritable succès. Les dates ne sont pas encore fixées mais il s'agirait plutôt de fin septembre ou début octobre. L'an passé, la durée du voyage était de 4 jours et 3 nuits. Cette année, les enseignants ont fait part au directeur de leur volonté de faire passer ce voyage à 5 jours et 4 nuits, la journée supplémentaire permettrait ainsi d'organiser une excursion à Potosí. Le budget prévisionnel par famille reste le même que l'an passé : 2000 Bs. Pour information, l'an passé le coût final par famille fut de 1450 Bs.

Il est important de souligner que pour des raisons pédagogiques, la participation de tous les élèves est souhaitable. Cependant, si le nombre d'élèves participants au voyage n'est pas suffisant, celui-ci sera annulé. Dans tous les cas, nous ferons en sorte que l'argument financier ne soit pas une raison pour qu'un élève ne participe pas au voyage. Il est possible en effet d'organiser des activités pour diminuer le coût de ces voyages.

Des réunions d'information avec les parents d'élèves concernés auront lieu avant le changement de directeur du primaire.

Les deux propositions de voyage sont soumises au vote de l'assemblée et sont approuvées à l'unanimité.

➤ Budget, investissement matériel

M. Blanc rappelle que la nouvelle cafeteria a été livrée au mois d'avril dernier. Elle permet l'accueil d'environ 90 élèves par service.

Concernant les travaux de rénovation de la cour de récréation de maternelle, le directeur du primaire présente le projet incluant entre autre l'achat d'une structure en bois réalisée par l'entreprise Brincoo. Le coût total de ces travaux est d'environ 18 000 dollars. Les travaux devraient être terminés le 12 juin 2017.

En réponse à la question d'une représentante de parents d'élèves, M. Blanc explique que l'option d'installer du gazon synthétique a été écartée pour des questions d'hygiène et d'entretien. De même, en raison de son coût très élevé, la possibilité d'installer un revêtement en caoutchouc n'a pas été retenue.

M. Blanc présente ensuite le plan d'équipement informatique pour l'année en cours :

PRESUPUESTO EQUIPAMIENTO INFORMATICO PARA 2017				
Nº ITEM	DETALLE	CANTIDAD		
1	Licencia de Antivirus	15		
2	Licencia Windows Server 2012 R2 1	1		
3	Licencias Office 365 Direccion y ADM 15 usser	2		
4	Equipos All in one Administracion	3		
5	Rack vertical 42 U salle Serveur	1		
6	Acces Point maternelle, primaria, seundaria	3		
7	Tablet 10'' Samsung TAB E	12		
8	Firewall ISA 5500 salle Serveur	1		
9	Cámaras de seguridad	6		
10	Parlantes 5.1 y tarjeta de sonido de 5.1 Esp/Ingles	2		
11	Audifono microfono para PS MS GS	21		
12	NAS Enclosure	1		
13	Sensores de moviemento Salle Vie Scolaire	3		
	OPCIONAL			
7	Notebook 14.1 '' corei3	10		
	NB YOGA 500 I3-4005U 4GB 500GB W8.1 RED - 80N5002DLM			
				0,00

Le budget informatique pour l'année en cours s'élève à environ 21 000 dollars. Il faut ajouter à cela l'achat réalisé en début d'année de 8 Tableaux Blancs Interactifs (TBI) (4 en primaire, 4 en secondaire) pour un montant total de 24 000 dollars.

Enfin, le directeur du primaire informe les représentants de parents d'élèves que deux demandes de subvention ont été déposées à l'AEFE, dans le cadre du dispositif Action Pédagogique Pilote : l'une concerne l'équipement et la création d'une ludothèque (environ 1000 euros, projet mené par M. Emilien Volleau) ; l'autre porte sur l'équipement d'un laboratoire mobile de sciences (pour un montant d'environ 3000 euros, projet mené par M. Mickaël Guérin). La réponse de l'AEFE sera connue plus tard dans l'année.

➤ Questions diverses :

Quantité d'élèves par classe :

Trois niveaux sont particulièrement chargés : les GS, les CE1 et les CE2. Dans le cas des CE2, M. Blanc explique que les projections en fin d'année 2016 montraient que des élèves allaient partir sur ce niveau, en particulier des enfants d'expatriés, ce qui ne justifiait pas le maintien d'une troisième classe sur ce niveau, surtout en tenant compte de la situation financière de l'établissement. Malheureusement, ces départs ont été compensés par l'arrivée d'autres élèves, ce qui ne pouvait pas être anticipé.

Dans le cas des CE1 et des GS, il s'agit ici aussi d'arrivées d'élèves de nationalité française ou en provenance du lycée franco-bolivien de La Paz.

M. Blanc rappelle que pour autant la politique de l'école en matière d'effectifs reste la même. Il ne s'agit pas de prendre le cas de ces 3 niveaux pour la norme. L'objectif est toujours de maintenir 25 élèves par classe. Concernant les CE2, si la construction de nouvelles classes pour le secondaire ne prend pas de retard, il sera aussi possible de récupérer des salles de classe en primaire et éventuellement de rouvrir une 3^{ème} classe de CM1 en 2018. Cependant, M. Blanc souligne que ce sera à la nouvelle équipe de direction de prendre cette décision le moment venu.

Compte-tenu de l'heure, M. Blanc demande à l'assemblée si la séance peut être prolongée de quelques minutes afin de pouvoir traiter quelques points supplémentaires. La séance se poursuit donc après 20h.

Harcèlement scolaire en primaire :

Sans nier l'importance de cette question, le directeur du primaire souligne tout d'abord que notre établissement est encore relativement épargné par cette problématique. De fait, nous sommes encore à temps pour faire de la prévention sur cette thématique. Malgré tout, comme le souligne Eliany Gutierrez, psychologue scolaire, il faut noter que nous sommes surtout confrontés à des cas de violence verbale, dès le niveau maternelle. Mme Gutierrez explique que c'est un chantier en cour d'élaboration et que l'équipe s'appuiera sur les ressources du ministère français de l'Education nationale, en les adaptant à notre contexte. Il est aussi important d'inclure dans cette dynamique les parents d'élèves. L'organisation d'une conférence sur ce thème est d'ailleurs à l'étude avant les congés d'hiver.

Cour de récréation en élémentaire :

M. Blanc explique qu'il est bien conscient que la cour de récréation de l'élémentaire peut et devrait être améliorée. Néanmoins, un projet d'extension du lycée est à l'étude et devrait commencer rapidement. Par conséquent, avant que cette nouvelle construction ait vu le jour, il n'est pas possible d'envisager des travaux dans ce secteur de l'établissement.

Quantité de cahiers « français » fournie aux élèves :

Cette question a été soulevée par plusieurs représentants de parents d'élèves. Le représentant des parents d'élèves de CM1 explique brièvement que le problème tient surtout au fait qu'en cours d'espagnol et d'anglais, les élèves travaillent sur des cahiers avec un lignage différent, ce qui n'est pas bon en termes d'apprentissage de l'écriture.

M. Blanc explique qu'en arrivant sur le poste de direction en 2015, il s'agissait avant tout d'harmoniser les outils utilisés par les élèves, dans la perspective d'obtenir une certaine continuité à l'échelle d'un cycle. En effet, en fonction des niveaux, les élèves avaient parfois jusqu'à 8 cahiers différents. M. Blanc comprend malgré tout que la demande des parents d'élèves ne consiste pas à revenir à une situation similaire.

De même, M. Blanc explique que l'établissement en tant que tel ne peut pas importer ce type de cahiers pour ensuite les revendre aux parents d'élèves désireux d'en acquérir. Cela pourrait être fait en revanche par la future association de parents d'élèves.

Finalement, il informe les parents qu'il fera part à sa remplaçante, Mme Catherine Imbert, de leur demande : faire en sorte que les élèves travaillent aussi sur des cahiers « français » en cour d'anglais et d'espagnol.

Préoccupation des parents d'élèves concernant l'augmentation des mensualités :

Ce point relève de la compétence du Conseil d'établissement et ne sera pas traité ici. Cependant, conformément au souhait des représentants de parents d'élèves, cette question est inscrite au procès-verbal du présent Conseil d'école.

La séance est levée à 20h20.

Les points suivants n'ont pas été traités et le seront lors d'entretiens individuels avec les représentants des niveaux concernés :

- Manuels scolaires et photocopies
- Activités périscolaires : offre et horaires.

ANNEXE : questions transmises par les représentants de parents d'élèves au Directeur du Primaire.

➤ Niveaux MS :

- Surveillance de la cour de récréation en maternelle : présence / absence des professeurs en charge de la classe
- Programme d'action et de prévention pour lutter contre le harcèlement scolaire.
- Communication des changements de personnel.
- Communication pour les APC.
- Communication au sujet des travaux dans la cour de maternelle.
- Ateliers extra-scolaires les après-midi.

➤ Niveau GS :

- Communication aux parents d'élèves par les professeurs lorsque leur enfant est envoyé à une autre classe.

➤ Niveau CP :

- Quantité de cahiers français fournie par l'école.
- Rénovation de la cour de récréation d'élémentaire.

➤ Niveau CE1:

- Identification et suivi des élèves à besoins spécifiques d'une année à l'autre.
- Réparation de la clôture du parc d'élémentaire.
- Quantité de cahiers français fournie par l'école.
- Manuels scolaires et photocopies.
- Prévention / action contre le harcèlement scolaire.
- Question de la bourse pour le 3^{ème} enfant .
- Bourse d'excellence pour certains élèves.
- Cohérence de la notation en espagnol et en anglais.

➤ Niveau CE2 :

- Inquiétude au sujet de la quantité d'élèves par classe.
- Question concernant l'avancée pédagogique en CE2.
- Inquiétude concernant l'augmentation des mensualités en 2018.
- Quantité de cahiers français fournie par l'école.
- Sécurité de l'entreprise Total aux environs de l'établissement.

➤ Niveau CM1 :

- Quantité de cahiers français fournie par l'école.
- Prévention / action contre le harcèlement scolaire.
- Manuels scolaires et photocopies.
- Avancement en anglais
- Journée rouge et bleu
- Course de solidarité..
- Offre d'activités extrascolaires.
- Circulation aux alentours de l'établissement.
- Information concernant le processus de fabrication et vente des tenues de sport.
- Inquiétude concernant l'augmentation des mensualités en 2018.